

## Découverte d'une Grotte funéraire néolithique à Villevénard (Marne)

In: Bulletin de la Société préhistorique française. 1935, tome 32, N. 6. pp. 321-326.

---

Citer ce document / Cite this document :

Roland A. Découverte d'une Grotte funéraire néolithique à Villevénard (Marne). In: Bulletin de la Société préhistorique française. 1935, tome 32, N. 6. pp. 321-326.

doi : 10.3406/bspf.1935.6138

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bspf\\_0249-7638\\_1935\\_num\\_32\\_6\\_6138](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bspf_0249-7638_1935_num_32_6_6138)

---

Les stations de Gheresi-ben-Abbou ont livré un outillage lithique important, notamment d'admirables pointes de flèches de types variés. L'étude en sera publiée ultérieurement.

A titre comparatif, le D<sup>r</sup> BASTIN montre une trentaine de coquilles percées recueillies par ses enfants, parmi tant d'autres, sur la plage de Mers-les-Bains, en 1933. L'intérêt de ces coquilles réside dans l'aspect préhistorique de leurs trous (uniques) en entonnoir; mais, contrairement à ce que montrent les coquilles percées de colliers préhistoriques, l'orifice évasé est externe seulement, l'interne étant circulaire et réduit. Ces trous sont produits par les murex, mollusques à franges épineuses se nourrissant de la chair des petits mollusques à coques lisses. Chose curieuse, et qui mériterait une étude zoologique détaillée, la plupart des coquilles sont attaquées à hauteur de la charnière, ce qui semble impliquer une préadaptation instinctive sur laquelle il y aurait beaucoup à écrire dans le cadre de la biologie pure.

Rien ne s'oppose *a priori* à ce que l'idée de porter des colliers ne soit née de la simple observation de coquilles percées naturellement; il y aura lieu de rechercher si, parmi les éléments malacologiques qui composent la plupart des colliers, quelques-uns n'offrent pas des trous naturels dont l'explication vient d'être donnée.

La séance est levée à 18 heures 20.

---

### Communications annoncées pour la Séance du 25 Juillet 1935.

**M. H. Desmaisons.** — Observations nouvelles sur l'ornementation des lances de l'Archipel de l'Amirauté et comparaison de lances d'obsidienne avec certaines pièces préhistoriques.

**D<sup>r</sup> Stephen-Chauvet.** — Présentation de deux lames tranchantes et pédonculées, de forme inédite, en obsidienne taillée. (Ile de Pâques).

### Découverte d'une Grotte funéraire néolithique à Villevenard (Marne).

PAR

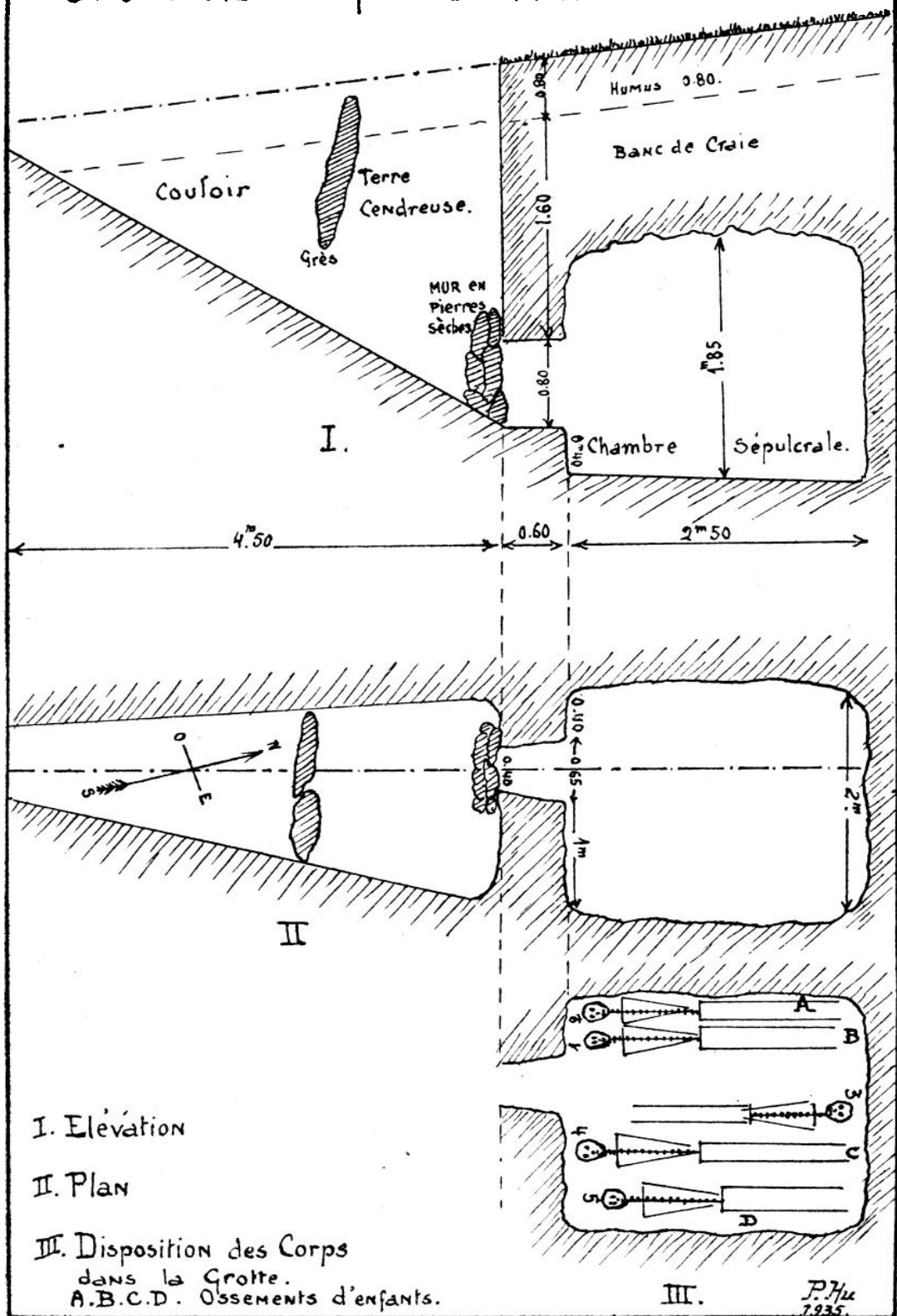
**A. ROLAND.**

*Délégué de la S. P. F. pour la Marne.*

*Fouilles des 3, 4 et 10 mars 1935.*

1. *Circonstances de la découverte.* — Un fermier, installé dans la commune depuis deux ans (il n'était donc pas au courant des fouilles archéologiques faites précédemment) rencontrait, en labourant, le

# Grotte Néolithique de Villevenard (Marne)



mois précédent, une pierre de grès d'assez fortes dimensions. Des carriers extrayant sur le territoire des pierres de même nature, pour le compte d'une fabrique de produits réfractaires, il fit appel à leur concours. Ces derniers dégagèrent deux blocs placés debout, l'un à la suite de l'autre, de 1 mètre environ de longueur et de largeur sur 0<sup>m</sup>60 d'épaisseur moyenne. Ils firent sauter ces blocs à la mine et furent surpris de trouver sous les blocs, une terre cendreuse qu'ils prirent tout d'abord pour de l'engrais. Ils firent part de leur étonnement à des voisins et au fermier. C'est alors que nous fûmes avertis, mon gendre et moi, de cette particularité. Nous étant rendus sur les lieux nous reconnûmes, à l'aspect du terrain et au premier sondage, la présence d'un hypogée néolithique.

2. *Situation.* — Lieudit : Le Moulin Brûlé, commune de Villevenard. Section B. N<sup>os</sup> 1852-1853. (Propriétaire M. VALET Edmond. Fermier M. BRUNAUT Gilbert) à 8 ou 900 mètres des marais de Saint-Gond, rive Nord.

Terrain en pente assez rapide sur une longueur de 250 mètres environ regardant le Sud-Ouest et à 700 mètres environ d'emplacements d'habitations lacustres, lieudit Le Bas de Villiers. Le couloir a été taillé en biais dans cette pente de façon que l'ouverture, comme il était de règle, fasse face au midi, c'est-à-dire regarde les marais.

3. *Description du Couloir et de la Grotte.* — Un couloir à ciel ouvert de 4<sup>m</sup>50 de longueur descendait en pente rapide jusqu'à 3<sup>m</sup>20 de profondeur. Des pierres plates trouvées à des profondeurs différentes laissent supposer qu'une sorte d'escalier avait été aménagé, permettant un accès plus commode de l'hypogée. Le couloir allait en s'élargissant vers l'entrée de la grotte où il atteignait 2 mètres de large. Il avait été comblé, comme à l'habitude, d'une terre grisâtre (celle qui avait intrigué les carriers) mélange de craie et de cendres. Les deux dalles de grès extraites avaient été descendues dans le couloir qu'elles barraient, à 1<sup>m</sup>50 en avant de l'entrée de la grotte. Derrière ces dalles, un mur de pierres sèches de 0<sup>m</sup>60 d'épaisseur obstruait l'entrée de la chambre sépulcrale. Une ouverture assez exigüe donnait directement accès dans la grotte qui, contrairement à la plupart de celles découvertes dans la région, ne possédait pas d'antégrotte. Cette ouverture rectangulaire de 0<sup>m</sup>80 de haut sur 0<sup>m</sup>40 de large était ornée extérieurement d'un simple encadrement taillé dans la craie, de 0<sup>m</sup>10 de large. Son épaisseur de paroi était de 0<sup>m</sup>65. Elle allait en s'évasant vers l'intérieur où elle atteignait une largeur de 0<sup>m</sup>65.

La chambre sépulcrale taillée dans le banc de craie mesurait 2<sup>m</sup>50 de long sur une largeur moyenne de 2 mètres. Le sol, d'une surface assez plane, à 0<sup>m</sup>40 en contre-bas de l'entrée, descendait en

penne très douce vers le fond. Les parois restaient assez grossièrement taillées et l'on y distinguait nettement les traces des coups de hache de l'ouvrier. Malheureusement, les 3 ou 4 « coups de mine » des carriers avaient ébranlé assez fortement le banc de craie et une partie de la voûte s'était « décollée ». En tombant, elle avait fracassé la plupart des ossements, notamment les crânes placés presque tous contre la paroi antérieure. Néanmoins, une portion de cette voûte restée intacte nous permit d'évaluer la hauteur de la chambre à environ 1<sup>m</sup>85. La grotte présentait des angles arrondis. L'entrée n'était pas percée sur l'axe longitudinal de la chambre, les parois latérales se trouvent respectivement à 0<sup>m</sup>40 et 1 mètre de cette entrée. La grotte présente donc un aspect plus rudimentaire que celles découvertes précédemment dans les environs. (C. F. *Bulletin de la S. P. F.* n° 11, 23 nov. 1911, page 669).

4. *Les inhumés.* — La grotte contenait les restes de 9 individus : 5 adultes et 4 enfants.

De chaque côté de l'entrée, le long des parois latérales, les pieds au fond, deux adultes avaient été déposés. Un cinquième était placé au centre, la tête contre le fond, les pieds regardant l'entrée. Les corps avaient été allongés à même sur le sol (1), les mains ramenées sur le bassin.

Quant aux enfants, tous très jeunes, trois étaient placés dans le fond de la grotte, le quatrième contre la paroi droite. Comment avaient-ils été inhumés? Les frêles ossements formaient quatre petits amas dans lesquels il était impossible de trouver une relation anatomique quelconque. Avaient-ils été placés accroupis? ou leurs restes avaient-ils été enlevés et déplacés pour permettre l'inhumation d'un nouvel adulte?

L'éboulement partiel de la voûte ayant brisé tous les crânes, il ne nous a été possible de recueillir intacts que quelques os longs.

5. *Le mobilier funéraire. Squelette n° 1.* — 1 collier formé de 45 perles cylindriques en calcaire dur. Près du bassin, une perle en calcaire de même nature et 1 flèche à tranchant transversal.

*Squelette n° 2.* — Sur la poitrine, une parure formée de 8 pendentifs en coquillage nacré (*anodonte*) et de 2 perles de calcaire. Six de ces pendentifs sont rectangulaires, aux angles arrondis (0<sup>m</sup>04 sur 0<sup>m</sup>02). Les deux autres, circulaires, en forme de bouton ont 0<sup>m</sup>02 de diamètre. Tous sont percés en leur milieu de deux trous de suspension.

*Squelette n° 3.* — Au cou, 1 collier de 82 perles de calcaire, de même nature que les précédentes. 56 de ces perles sont cylindri-

(1) On n'a trouvé dans la grotte aucune de ces pierres plates très commune dans les hypogées de la même époque et sur lesquelles les corps étaient placés.

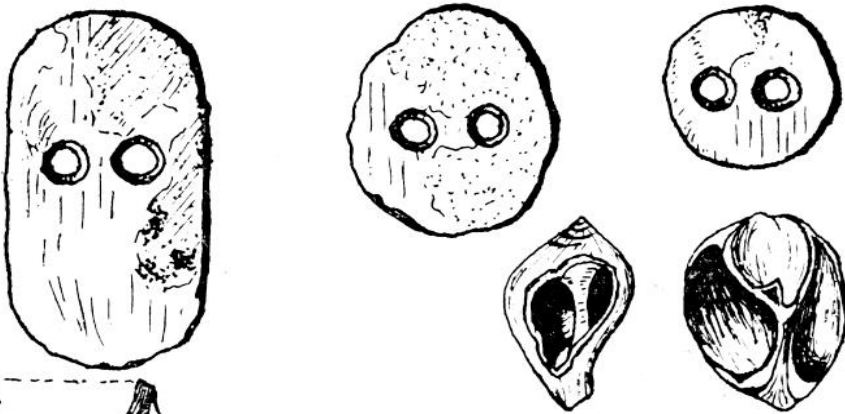
# Perles de Collier en Calcaire

Gr. Nat.

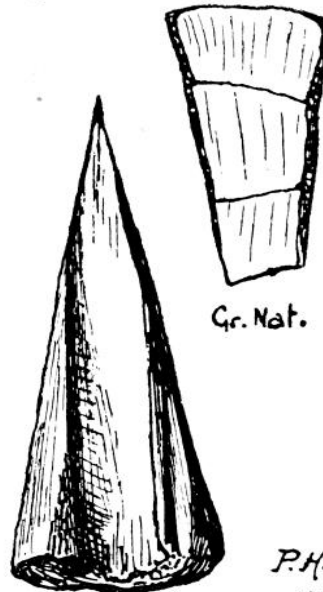
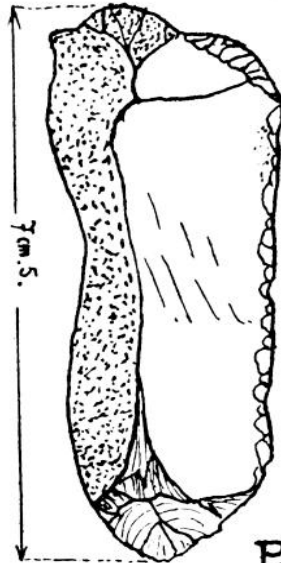
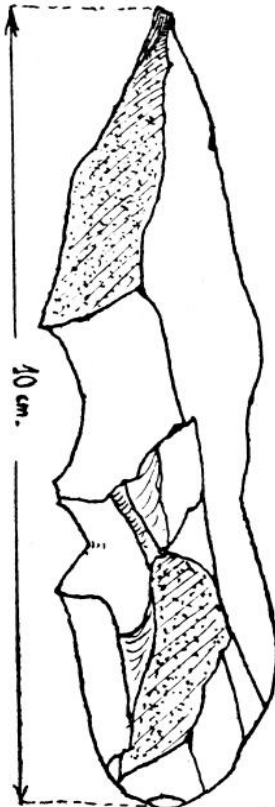


# Pendentifs en Coquillages.

Gr. Nat.



# Outillage.



Perçoir en Os

P. Hu

1935.

ques ; 26 ont la forme de deux troncs de cône assemblés par leur plus grande base. D'après la disposition des perles, nous sommes en présence d'un collier à deux rangs.

Sur la poitrine, un poinçon en os taillé dans un petit os d'animal (longueur 0<sup>m</sup>05, largeur à la base 0<sup>m</sup>02).

*Squelette n° 4.* — Le long de la jambe gauche, 2 flèches à tranchant transversal ; 1 au genou ; 1 contre le fémur. A la main gauche, ramenée sur le bassin, 1 couteau de silex arqué de 0<sup>m</sup>10 de long et un grattoir long de 0<sup>m</sup>075 retouché sur un bord. Au cou, un collier formé de 10 petits coquillages semblables, taillés de manière à découvrir complètement les cloisons intérieures de la spirale.

*Squelette n° 5.* — Au jarret, un petit pendentif circulaire de 0<sup>m</sup>015 de diamètre en anodonte. Le long de la jambe gauche 3 flèches à tranchant transversal.

---

### **Cachette de fondeur Larnaudien, de Blainville-sur-Orne (Calvados).**

PAR

**Edmond HUE (Luc-sur-Mer),**

*Ancien Président de la Société Préhistorique Française,  
Délégué pour le Calvados.*

#### . HISTORIQUE DE LA DÉCOUVERTE.

Le lieu de la découverte est situé sur le plateau de la partie Sud du village de Blainville-sur-Orne, le long du chemin qui part de la route de Caen à Ouistreham et descend jusqu'au pont de Blainville, sur le canal de Caen à la mer, et à la gare du tramway Caen-Luc.

Pour l'élargissement et l'amélioration de ce chemin la Commune de Blainville a fait l'acquisition d'une bande de terrain au N.-E. de l'ancien chemin.

Une large tranchée a été ouverte dans les premiers jours de février 1935. L'attaque est partie du bord de l'abrupt du plateau et continuée vers l'Ouest pour aboutir auprès des habitations qui bordent la route de Caen à Ouistreham.

La longueur totale de ce chemin sera de 307 mètres jusqu'au pont de Blainville, avec une pente de 0<sup>m</sup>06 par mètre.

Le 16 février 1935, un des ouvriers, M. Henri SURILLET, demeurant à Blainville, mit au jour sous sa pioche une certaine quantité d'objets recouverts de vert-de-gris qu'il ramassa avec l'aide de M. Jules MOREL, de Cabourg, Chef de Chantier de l'entreprise FRAY. Pas de traces de poteries.

Un mois plus tard, M. CROCHET, Instituteur-Adjoint à Blainville,